



Etudiante congolaise étrangère et enceinte

Par **jyju**, le **14/01/2015 à 18:01**

Bonjour , rnrnJe suis actuellement étudiante de nationalité congolaise vivant en France depuis 2ans. Je suis enceinte et doit accoucher en mai, le père est en Afrique; rnrnJe voudrai: quel sera mon statut après avoir couché? La préfecture acceptera t elle de renouveler mon titre de séjour en tant qu étudiante? Je n'ai pas d'attache familiale en France, et mon répondant financier ne compte pas m'aider. rnrnAi-je droit aux aides sociales? sachant que je suis à mon 5e mois de grossesse et je viens à peine de le découvrir.

Par **citoyenalpha**, le **15/01/2015 à 20:36**

Bonjourrnrnle fait que vous soyez enceinte d'un ressortissant étranger ne change pas votre statut donc votre statut reste étudiant tant que vous poursuivez vos études. Donc votre statut ne saurez changer du fait que vous soyez enceinte d'un ressortissant étranger. Ce serait différent si le père était un ressortissant européen. rnrnconcernant les aides sociales voici un lien où vous trouverez les réponses que vous vous posez:rn rn

http://www.reussirmavie.net/Enceinte-les-aides-que-vous-pouvez-obtenir_a974.html

rnrnRestant à votre disposition

Par **jyju**, le **15/01/2015 à 21:17**

Merci beaucoup de votre réponse cela me rassure.